

# HARBONNIÈRES

## *infos* 2019



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



**BONNE ANNÉE 2019**

# Retour en images...



Harbonnières, Harbonnières



*Au nom de la municipalité, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches une bonne année 2019.*

*Qu'elle vous apporte bonheur, joie et surtout santé qui est notre capital essentiel.*

*Cette année aura été marquée par les nombreuses manifestations relatives à la commémoration de la fin de la première Guerre Mondiale de 14-18.*

*HARBONNIERES a été pleinement au rendez-vous historique de ce devoir de mémoire que nous devons à tous ces morts pour la France.*

*2018, année du centenaire de la guerre 1914/1918 : je tiens à remercier l'association du souvenir français de Rosières en Santerre, la CCTP, le conseil municipal et toutes les personnes qui se sont associées à nous pour la commémoration du 3 et 4 août qui fut une grande réussite.*

*Lors de la dernière réunion communautaire il a été décidé de regrouper les écoles de Guillaucourt, Wiencourt et Bayonvillers au RPC d'Harbonnières. Ce regroupement permettra aux enfants et aux enseignants de travailler en parfaite harmonie. Notre priorité est que les enfants puissent se former et s'épanouir dans les meilleures conditions. C'est un investissement essentiel pour leur avenir.*

*Depuis plusieurs années la municipalité a programmé la réfection des trottoirs sur la commune. Il est prévu d'examiner ces travaux courant 2019 dans la rue Emile Dumont et la rue Raoul Defruit.*

*Le SIEP doit changer la canalisation d'eau potable et les tuyaux en plomb de la rue Raoul Defruit. En parallèle, une étude sera menée pour envisager l'enfouissement des réseaux.*

*Afin d'améliorer la sécurité des enfants, il est préconisé d'agrandir l'entrée du parking rue Mesmy.*

*Tout cela fera l'objet d'une concertation avec les différentes instances et les professionnels.*

*Comme vous pouvez le voir notre superette est en cours de réalisation. Je me permets de vous rappeler le coût de cet ouvrage : 660303 euros HT. A savoir que le département nous a accordé une aide de 40000 euros et l'Etat un soutien financier de 261370 euros au titre de la DETR.*

*Nous espérons tous une ouverture pour juin 2019*

*La construction du local de rangement au stade s'est achevée en avril dernier.*

*Pour votre information, nous avons acheté la maison de Madame Lacourte pour la somme de 30000 euros. Une étude est en cours pour acheter les terrains de M Vanpopering, rue Garelepoix.*

*Un compromis de vente a été signé pour l'école des garçons et les deux logements pour la somme de 150000 euros net vendeur.*

*L'agrandissement de la cuisine de la salle polyvalente est à l'étude. Notre souhait est de construire un local destiné à la laverie et agrandir ainsi l'espace cuisine.*

*Autres projets en 2019 :*

*- La restauration des vitraux de notre petite cathédrale du Santerre. L'atelier Claude Barre, entreprise spécialisée dans la restauration de vitraux d'art, nous a transmis un mémoire technique décrivant l'ensemble des baies à restaurer. Il convient en premier lieu de prévoir la somme de 57000 euros au budget primitif pour commencer la remise en état de 3 baies comprenant la réfection des vitraux et de la maçonnerie. Une demande de subvention a été déposée auprès de la DRAC.*

*- La mise en valeur de la place de l'église par un nouvel éclairage public, devrait se concrétiser cette année. L'estimation des travaux s'élève à 98389 euros TTC. La contribution de la commune est de 58057 euros. Le solde est pris en charge par la FDE somme.*

*Les travaux sont nombreux et sollicitent beaucoup d'attention de la part de la municipalité. Mais c'est notre devoir d'améliorer votre quotidien. Nous souhaitons être des acteurs du développement de votre bourg sur le plan social et économique en partenariat avec la Communauté de Communes Terre de Picardie.*

*Mais parfois cela dépasse nos compétences et nous sommes impuissants face à certaines décisions. La fermeture de la SPCH nous laisse un goût amer en cette fin*

*d'année. Usine installée sur notre commune depuis 1927, elle a fait vivre de nombreux foyers d'Harbonnières et des alentours. Malheureusement 43 personnes sont aujourd'hui au chômage. Je le regrette vivement et leur exprime toute ma compassion en ces moments difficiles.*

*Les difficultés économiques et sociales sont bien présentes, mais ne négligeons pas pour autant les valeurs essentielles de respect et d'humanisme.*

*Je tiens à remercier les associations et leurs bénévoles ainsi que le CCAS qui animent la commune et contribuent à son rayonnement dans l'intérêt de toujours mieux vivre ensemble.*

*Merci à l'ensemble du conseil municipal qui œuvre pour le développement de la commune et votre bien être à tous.*

*Merci au personnel communal pour le travail accompli tout au long de l'année et en particulier à Mr Plesnage Jean-Claude qui a fait valoir ses droits à la retraite pour le 1er mars prochain, après 24 ans de service sur notre commune. Nous lui souhaitons une excellente retraite.*

*Merci à l'ensemble des entreprises locales, les commerçants et artisans locaux, qui participent activement à la vie économique de notre bourg. Nous avons besoin de votre activité, de votre savoir-faire, des commerces de proximité pour le bien être des habitants. Je vous rappelle que les élections européennes auront lieu le 26 mai et qu'il est toujours possible de s'inscrire sur les listes électorales. Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale au cours du mois précédent ces élections. Désormais un répertoire électoral unique est géré par l'INSEE et permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs peuvent s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date du scrutin.*

*Je renouvelle à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous invite à parcourir les pages de ce journal.*

*Bonne lecture,*

**Régis Ventelon**

## LISTE GAGNANTS MAISONS FLEURIES 2018

|                      |                         |
|----------------------|-------------------------|
| Brunelle Angélique   | 25 rue Justin Fialeix   |
| Garcia Serge         | 58 rue Raoul Defruit    |
| Varlet Françoise     | 42 rue Robert Degrootte |
| Détaille Alain       | 22 rue de Feuquières    |
| Ducrocq Christian    | 28 rue de Feuquières    |
| Flament Elisabeth    | 46 rue de Bethisy       |
| Bauduin Colette      | 4 rue du Stade          |
| Laroche Jean-Louis   | 7 rue du 8 mai          |
| Horquin Alain        | 12 rue du Mal Leclerc   |
| Bolle Eric           | 17 rue Roger Poiré      |
| Plesnage Sylvie      | 13 rue Roger Poiré      |
| Arrens Mauricette    | 11 rue Roger Poiré      |
| Deflandre Marie-José | 5 rue Jacques Deflandre |
| Favioit Viviane      | 2 rue du 8 mai 1945     |
| Bellanger Christine  | 35 rue du Clos Poujol   |
| Dimpre Arlette       | 2 bis rue Basse         |



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

|                 |  |
|-----------------|--|
| 9 mars          | Soirée dansante « Johnny Hallyday » - Comité des Animations        |
| 6 avril         | Soirée loto quine USH  |
| 28 avril        | Monument aux morts / dépôt de gerbe / vin d'honneur                |
| 1 mai           | Réderie / fête foraine   |
| 8 mai           | Monument aux morts / dépôt de gerbe / vin d'honneur                |
| 18 mai          | Kermesse de l'école  |
| 08 juin         | Soirée dansante en plein air – Comité des Animations               |
| 13 juillet      | Retraite aux flambeaux   |
| 14 juillet      | Monument aux morts / dépôt de gerbe / vin d'honneur / restauration |
| 8 septembre     | Rèderie quartier du stade - Comité des animations                  |
| 22 septembre    | Journée du patrimoine / concert à l'église                         |
| 24 novembre     | Repas des aînés  |
| 8 décembre      | Téléthon   |
| 14 décembre     | Distribution des colis   |
| 20 décembre     | Goûter des enfants   |
| 11 janvier 2020 | Vœux du Maire  |

## CHIEN DANGEREUX :

### Description, interdictions et obligations

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories. L'acquisition de chiens de 1ère catégorie est interdite. Certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien de 2ème catégorie. Avant toute future acquisition, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation. Une fois acquis, le chien doit subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention auprès de la mairie de résidence. (cerfa n° 13996\*01) Le permis de détention est gratuit.

A l'extérieur, votre chien doit avoir une laisse et une muselière.

Le défaut de présentation par le propriétaire, à la demande des forces de l'ordre, du permis de détention ou de tout autre justificatif est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

L'absence de permis pour la détention pouvant être dangereux et puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 700 euros. Dans ce cas, le Maire met en demeure le propriétaire. Il a un mois pour régulariser la situation.

A défaut de régularisation, le chien peut être placé en fourrière et euthanasié ou confisqué.

Par ailleurs, le propriétaire risque jusqu'à 3 mois de prison et 3750 euros d'amende et l'interdiction de détenir un animal (définitivement ou temporairement).

## CHANGEMENT D'ADRESSE EN LIGNE

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193)

Ce lien vous permet d'informer plusieurs organismes publics et privés d'un changement d'adresse postale, adresse électronique, de numéro de téléphone fixe et de téléphone portable, notamment :

- Carte grise
- Caisses de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc. ...)
- Caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc. ...)
- La poste
- Pôle emploi
- Service des impôts.

## UN SOUCI DE VOISINAGE ? UN LITIGE AVEC UN COMMERÇANT ? UN PROBLÈME DE SUCCESSION ? PENSEZ À LA MÉDIATION POUR TROUVER LA SOLUTION

MEDIATION PICARDIE est une association créée pour tous, particuliers, entrepreneurs, dirigeants, responsables d'association, en charge d'établissements publics ou de collectivités territoriales, qui traversent des épreuves, affrontent des difficultés, qui les amènent à consulter un avocat et à poser la question de leurs droits.

L'association MEDIATION PICARDIE, créée à l'initiative des barreaux des avocats d'Amiens, de Beauvais et de Soissons, rassemble des médiateurs qualifiés par leur formation, leur connaissance du monde du droit, leur compétence et leur déontologie.

MEDIATION PICARDIE - 21, square Jules Bocquet  
80000 AMIENS

## PHARMACIE DE GARDE

### Voici les gardes pour l'Année 2019

|                              |                               |              |
|------------------------------|-------------------------------|--------------|
| Du 14/01/19 au 21/01/19      | Pharmacie DEBLOCK             | CHAULNES     |
| Du 04/02/19 au 11/02/19      | Pharmacie FLAMENT- VANYSACKER | CHAULNES     |
| Du 25/02/19 au 04/03/19      | Pharmacie DUFLOS              | ROSIERES     |
| Du 18/03/19 au 25/03/19      | Pharmacie DEBRUYNE            | ROSIERES     |
| Du 08/04/19 au 15/04/19      | Pharmacie HUYGHE              | HARBONNIERES |
| Du 29/04/19 au 06/05/19      | Pharmacie DEBLOCK             | CHAULNES     |
| Du 20/05/19 au 27/05/19      | Pharmacie FLAMENT- VANYSACKER | CHAULNES     |
| Du 10/06/19 à 9h au 17/06/19 | Pharmacie DUFLOS              | HARBONNIERES |
| Du 01/07/19 au 08/07/19      | Pharmacie DEBRUYNE            | ROSIERES     |
| Du 22/07/19 au 29/07/19      | Pharmacie HUYGHE              | HARBONNIERES |
| Du 12/08/19 au 19/08/19      | Pharmacie DEBLOCK             | CHAULNES     |
| Du 02/09/19 au 09/09/19      | Pharmacie FLAMENT- VANYSACKER | CHAULNES     |
| Du 23/09/19 au 30/09/19      | Pharmacie DUFLOS              | ROSIERES     |
| Du 14/10/19 au 21/10/19      | Pharmacie DEBRUYNE            | ROSIERES     |
| Du 04/11/19 à 9h au 11/11/19 | Pharmacie HUYGHE              | HARBONNIERES |
| Du 25/11/19 au 02/12/19      | Pharmacie DEBLOCK             | CHAULNES     |
| Du 16/12/19 au 23/12/19      | Pharmacie FLAMENT- VANYSACKER | CHAULNES     |

## LE RÉSEAU TRANS'80 EST UN SERVICE ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

Ligne 47 : Péronne – Rosières – Amiens  
Ligne 59 : Harbonnières - Rosières – Péronne  
Ligne 43 : Harbonnières - Rosières

Pour toute information, rendez-vous le site internet :  
[www.trans80.fr](http://www.trans80.fr)  
ou par téléphone au : 0 810 00 01 09 (prix d'un appel local)

## NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons les horaires pendant lesquels l'utilisation des engins à moteurs bruyants (tondeuse, tronçonneuse, taille haies, etc.) est autorisée :

- ♦ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- ♦ Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ♦ Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Arrêté préfectoral du 20 juin 2005  
article 9/10/11-1.

## ACTION DE CITOYENNETE

Lors de la réunion du conseil municipal du 11 décembre 2018 nous avons reçu Johnny Cobert atteint d'une IMC (infirmité motrice cérébrale). Il vit au foyer d'accueil médicalisé depuis 6 ans. Il nous a présenté ses doléances au niveau de l'accessibilité sur notre commune.

En effet, au niveau de la rue de Feuquières, de nombreux véhicules sont stationnés sur les trottoirs. Les personnes à mobilité réduite sont contraintes d'emprunter la route. Pensez à eux, afin de leur faciliter le passage et leur permettre de se promener sans risque.

Je compte sur votre compréhension et remercie vivement Johnny et ses éducateurs de leur participation à la vie municipale de la commune.



## AUTORISATIONS D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux

### Certificat d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné. Il existe 2 types de certificat : le certificat d'information et le certificat opérationnel. Le certificat d'information permet de disposer d'informations sur la situation d'un terrain, tandis que le certificat opérationnel apporte des informations sur la faisabilité du projet. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est fortement recommandé d'en faire la demande.

### Déclaration préalable de travaux (DP)

Dans un certain nombre de cas, une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée avant de démarrer les travaux. Elle permet à la mairie de vérifier que le projet de travaux respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. D'une manière générale, elle concerne la réalisation d'aménagement de faible importance. La déclaration préalable de travaux doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou déposée à la mairie.

### Permis de construire

Dans un certain nombre de cas, un permis de construire est exigé. D'une manière générale, il concerne les travaux de construction de grande ampleur (construction d'une maison individuelle et/ou ses annexes). Toutefois, il s'applique également à plusieurs autres cas (certains agrandissements, construction d'un abri de jardin...). La demande de permis de construire doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou déposée à la mairie.

Pour plus de renseignement veuillez consulter le site du Service Public Urbanisme  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

***Il a été constaté que certains d'entre vous auraient omis de déclarer des travaux sur leur habitation (extension, aménagement des combles avec pose de velux, mur devant habitation...)***

***Nous vous conseillons de bien vouloir régulariser votre situation auprès de la mairie avant constat de l'infraction qui pourrait générer des pénalités ou autres décisions des services de l'Etat.***

## RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Dès l'âge de 16 ans, je vous invite à vous présenter en mairie pour vous faire recenser. Il convient de vous présenter uniquement à partir de l'âge de 16 ans, avec le livret de famille ;

### Présentation en Mairie

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2019

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2019

Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2019

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2019

### Mois de naissance

Janvier – Février – Mars 2003

Avril – Mai – Juin 2003

Juillet – Août – Septembre 2003

Octobre – Novembre – décembre 2003

## AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES

- Demander un permis de conduire
- Réaliser une pré demande passeport ou Carte Nationale d'Identité pour un majeur
- Réaliser une pré demande passeport ou Carte Nationale d'Identité pour un mineur
- Vendre ou donner mon véhicule
- Refaire ma carte grise (carte perdue, volée ou abîmée)
- Modifier l'adresse sur ma carte grise

<https://ants.gouv.fr/>

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE DES SACS JAUNES ET BLEUS

A compter de mars 2019, les bacs d'ordures ménagères seront collectés le mercredi ainsi que les sacs jaunes semaine paire et les sacs bleus semaine impaire. Les poubelles et les sacs doivent être sortis la veille au soir. Les sacs jaunes et les sacs bleus doivent servir uniquement à la collecte des emballages. Par ailleurs, les sacs jaunes et bleus ont un usage bien défini, ils ne doivent pas servir à la récupération du gazon. Une déchèterie est à votre disposition à Rosières en Santerre. Pour l'obtention d'une carte, il suffit de vous présenter avec un justificatif de domicile.

## ENVIRONNEMENT

Les collectivités sont tenues de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. La pousse des mauvaises herbes au niveau des caniveaux ou trottoirs, autour des pierres tombales au cimetière devient problématique. Mais avec une participation de tous, il me semble possible de résoudre ce problème. Je pense que les riverains peuvent entretenir leur trottoir et la famille nettoyer l'espace autour d'un caveau familial. C'est juste à mon sens une question de civisme et un petit effort collectif pour notre environnement. La propreté de notre commune est l'affaire de tous.  
**« Un petit geste simple, responsable et écologique »**

# Le comité des animations

## ÇA BOUGE À HARBONNIÈRES

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite. Au cours de l'année 2018 le comité a organisé 5 manifestations :

### Soirée dansante du 10 mars « Spécial Johnny HALLYDAY »

ce fut encore un succès : plus de 150 personnes étaient présentes pour danser sur les tubes de notre idole



### Soirée dansante en plein-air du 16 juin

Notre 1<sup>ère</sup> soirée dansante en plein-air a eu lieu à l'occasion des 20 ans du Comité en 2017. Nous avons décidé de reconduire cette belle soirée dans une ambiance conviviale et familiale. Nous avons proposé moules/frites et tripes/frites qui ont été très appréciées par nos convives



### Fête du 14 juillet

Journée méchoui en collaboration avec la commune après la cérémonie au monument aux morts. Pot de l'amitié suivi du méchoui dans une ambiance festive



# Le comité des animations

## Réderie au quartier du Stade du 9 septembre - 10<sup>ème</sup> éditions

Notre réderie se stabilise à 280 exposants, Nous avons voulu changer la date qui avait toujours lieu le 1er dimanche du mois. Désormais, ce sera le 2<sup>ème</sup> dimanche, pour des raisons d'organisations. Pour la dixième année, le club de Gym d'Harbonnières a mis de l'ambiance tout au long de la journée, avec des airs de Zumba Les visiteurs sont venus plus nombreux grâce à une météo clémente.



## Téléthon 2018 du 8 décembre

Cette année le Téléthon a eu lieu sur une journée, Notre traditionnel repas (Ficelle Picarde, Tartiflette et Hachis Parmentier) a eu un énorme succès. Antoine notre accordéoniste a joué devant plus de 110 personnes. Puis le club de gym d'Harbonnières et le club de Country de Rosières ont pris la relève. La journée s'est terminée avec une soirée dansante. Un grand merci à nos partenaires et aux membres du Comité pour la préparation de la restauration. Nous avons reversé 1050,00 à AFMTELETHON, nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cet évènement.

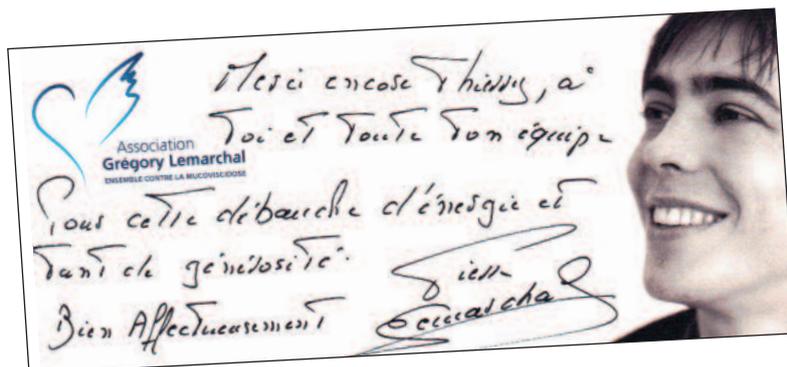
### PROGRAMME 2019

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| Le 9 mars 2019 :      | <b>Soirée dansante salle polyvalente</b><br>« les meilleurs tubes de 2000 à aujourd'hui »                 |
| Le 28 avril 2019 :    | <b>Les Parcours du cœur de 9h à 12h</b><br>« Pourra s'effectuer soit en marchant, en courant ou en vélo » |
| Le 15 juin 2019 :     | <b>Soirée dansante en plein-air derrière la Mairie</b><br>« Moules/Frites et Tripes/Frites »              |
| Le 14 juillet :       | <b>Méchoui derrière la Mairie</b>   |
| Le 8 septembre 2019 : | <b>Réderie quartier du Stade</b>  |
| Le 7 décembre 2019 :  | <b>Téléthon 2019</b>  |

## Quelques petits messages de sympathie de la part d'une ancienne habitante d'Harbonnières :

A Harbonnières, il y a des personnes qui donnent de leur temps pour faire vivre leur village ! Grâce à eux, nous avons une diversité d'animations tout au long de l'année, il y en a pour tout le monde ! Ce sont des belles personnes qui ne comptent pas leur heure pour nous donner du bonheur. (Des brocantes... défilé de voitures anciennes, soirée années 80, soirée années 2000...), ils s'investissent dans des causes telles que le téléthon ou l'association Grégory Lemarchal ! Bravo au Comité des Animations d'Harbonnières et à son Président Thierry Horquin !  
Cathia

Mr Pierre Lemarchal :



## L'ÉCOLE D'HARBONNIÈRES

L'école compte à ce jour 171 enfants de la Tout Petite Section au Cm2.

Depuis septembre 2018 les enfants sont accueillis dans la nouvelle cantine. Ils profitent d'un cadre agréable pour prendre leur repas. Les élèves du CP au Cm2 ont découvert comment fonctionne un self. Un espace particulier est réservé aux enfants de la maternelle.

De nombreux projets ont vu le jour en 2018.

Au printemps tous les élèves de Ce1 sont partis 3 jours avec l'école d'Hangest-en-Santerre visiter les châteaux de la Loire. Puis les élèves de Cm1 et Cm2 se sont rendus 2 jours en région parisienne pour découvrir la Tour Eiffel, le musée du Louvre et le château de Versailles.

En partenariat avec la maison de la nature de Lamotte-Brebière, les CP et Ce2 ont participé à un projet nature qui a abouti à la création d'un jardin potager entouré de haies. En septembre nous avons pu déguster les premières tomates de l'école.

Les enfants de maternelle se sont rendus au zoo d'Amiens. Toutes les classes ont participé à plusieurs rencontres USEP : marche, Hand-Ball...

Le mois de juin a vu le retour de la Kermesse sur le thème du cinéma. Merci à tous les partenaires pour leur investissement qui a fait de cette journée une magnifique réussite.

Pour cette nouvelle année scolaire, les élèves du cycle 2 (CP au Ce2) inscrits sur le projet « Haïkus » dans le cadre des Chemins artistiques, en collaboration avec le PETR Cœur des Hauts de France se sont rendus à Saint-Valéry (Herbarium et petit train). Ils bénéficieront de l'intervention en classe d'une artiste : Isabel Asunsolo pour les aider à créer des haïkus qui seront présentés le vendredi 10 mai 2019 lors d'une exposition.

Les classes du Ce2 au Cm2 sont allées à Amiens pour effectuer un parcours découverte du centre-ville puis visiter la cathédrale ou les hortillonnages.



Le vendredi 7 décembre 2018 à l'occasion du Téléthon, les résidents du foyer Notre Dame et les élèves ont relevé ensemble des défis sportifs.

Nous remercions les commerçants qui ont accepté de parrainer cette action en faisant un don à l'AFM Téléthon.

L'année 2018 se terminera avec les manifestations de Noël financées par la municipalité :

- spectacle de marionnettes pour la maternelle, les CP et Ce1
  - séance cinéma « Casse-Noisette » pour les Ce2, Cm1 et Cm2
  - distribution de cadeaux par le Père-Noël suivie d'un goûter.
  - le marché de Noël à la salle des fêtes avec la chorale des enfants, la vente des objets qu'ils ont fabriqués et la dégustation des pâtisseries des parents.
- Nous remercions M. DUMONT Teddy pour le stand photo de famille proposé durant le marché de Noël.

L'équipe enseignante remercie la municipalité et toutes les familles pour l'aide apportée au profit des enfants de l'école.

Nous sommes heureux de vous annoncer que la Kermesse de l'école aura lieu le samedi 18 mai 2019 sur le thème du voyage.

L'équipe enseignante vous souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année 2019.



## LE FOYER DE VIE

Bonjour chers lecteurs,  
Nous voici à l'heure de votre rendez-vous annuel avec vos curieux voisins de rue ... les habitants du Foyer de Vie et du Foyer d'Accueil Médicalisé d'Harbonnières ...  
Bonjour à tous !

Tout d'abord une question : savez-vous ce qu'est un Foyer de Vie ? C'est un établissement qui accueille des adultes handicapés (à partir de 20 ans) ayant une certaine autonomie pour leur proposer des animations, des activités en fonction de leur handicap.  
Et un Foyer d'Accueil Médicalisé ou FAM ? C'est un établissement qui propose à des adultes gravement handicapés un accompagnement pour effectuer les actes essentiels de la vie courante, ainsi qu'une surveillance médicale et une aide éducative afin de favoriser le maintien ou l'acquisition d'une plus grande autonomie.

### Quizz (réponses en fin d'article) :

Dans la Somme :

Réponse (à choisir parmi les 3 propositions)

Combien y-a-t-il de foyers de vie ?

11                      17                      23

Combien y-a-t-il de FAM ?

6                        8                        10

Combien y-a-t-il de places en foyer de vie ?

524                    615                    720

Combien y-a-t-il de places en FAM ?

129                    153                    159

Quand vos réponses seront justes, vous pourrez tout de suite calculer le pourcentage d'accueil, par votre commune, de personnes handicapées samariennes ... à condition de connaître le nombre de « résidents » du Foyer Notre Dame !!! Allez, on vous aide : nous sommes 76 adultes hébergés au Foyer de Vie et 36 au Foyer d'Accueil Médicalisé.

2018 a été une année « historique » et cette chronique est fondée sur cette notion de « temps qui passe » ... Déjà 100 ans que la guerre 14-18 est terminée !! Même si nous, les résidents du Foyer Notre Dame, nous vivons un peu en dehors du monde, nous sommes de ce monde et nous avons voulu, nous aussi, contribuer à rendre hommage aux « poilus » qui ont tant souffert dans les tranchées ... Aussi avons-nous été très heureux d'organiser, avec le Souvenir français, une exposition sur la « prise du canon d'Harbonnières ». Occasion de rassembler des photos des derniers combats de 1918, du village d'Harbonnières ... et des vieilles maisons bien

dégradées qui ont précédé la construction de « l'institut Notre Dame ». Les 4 et 5 août derniers, l'exposition a attiré au Foyer près de 200 personnes ... et la « télé » ... Les résidents leur ont réservé, comme à tout visiteur, un accueil convivial à base de boissons et de gâteaux faits « maison » (car ils sont gourmands ... donc excellent à la pâtisserie).



Nous avons ainsi renoué avec la Grande Histoire ... et la petite histoire du foyer. Avant d'accueillir des personnes handicapées, le Foyer était un hospice fondé par Louise Glavier, sœur de la congrégation Notre-Dame des Sept Douleurs, qui hébergeait depuis 1888 des vieillards. Après 1918, l'hospice fut reconstruit en 1927, à l'emplacement actuel du Foyer de Vie. En 1954, les locaux changèrent de vocation : l'Etat demanda à Sœur Bernadette de se charger d'enfants handicapés orphelins. Ils furent jusque 160 à vivre à Harbonnières ... En 1975, c'est l'ARASSOC Picardie qui s'engagea à poursuivre l'œuvre de la Congrégation ... et qui gère encore le foyer, à l'heure actuelle.

Un été 2018 patriotique ? Un peu ... comme tous les Français, nous avons vibré à chaque victoire des « Bleus » durant la coupe du Monde ... et encouragé notre équipe avec ferveur.



# Les associations



Oui, l'été a été chaud ... Et nous avons donc bien profité de notre aire de pique-nique, dont vous nous avez offert les tables : un grand merci au passage pour votre générosité ! Et n'hésitez pas à venir jouer avec nous ...

Avec Harbonnières, nous partageons une histoire commune, mais également ....

- Les rues, où nous aimons flâner et distribuer des friandises (comme à la Toussaint) ... n'hésitez pas à entamer la discussion avec nous, nous adorons cela ... et avons de la réplique !



- Des événements conviviaux et engagés, comme la Réderie du 1er mai ou le Téléthon, avec les écoliers.

Comme vous, nous appartenons à une Histoire, celle du Foyer, du village, de la France et du Monde. Au Foyer, on discute sur les affaires du pays, on vote (sur des projets, sur le choix de nos sorties, de nos vacances, de nos menus, ...). Nous nous enflammons pour de belles causes : le football (nous supportons le club d'Amiens), mais aussi le Téléthon ou la protection des animaux (nous

détestons voir la Création souffrir). Nous voyons nos amis partir (2 cette année, Marine et Didier) ceux qui nous ont longtemps accompagnés prendre leur retraite (au revoir Catherine, Marie-Christine, Fabienne, Sylvie, Sabine, Maurice, Philippe). .....Heureusement que d'autres arrivent pour poursuivre ... l'histoire.

Le temps passe, et heureusement, les personnes handicapées ne sont plus regardées comme des « débilés » mais comme des personnes qui sont placées, par les conditions de vie et de pensée de la société dite « normale », en situation de handicap. Cela change tout ... Mais vous, citoyens d'Harbonnières, vous l'avez compris depuis longtemps : notre longue histoire, ensemble, le prouve bien. A bientôt !

## PS : Réponses au quizz

D'après les chiffres 2016 mentionnés dans le Schéma Départemental de l'Autonomie de la Somme, il y a 17 foyers de vie (615 places) et 8 FAM dans la Somme (159 places). Harbonnières accueille donc 14.5% des personnes handicapées hébergées en établissement dans la Somme (112 résidents d'Harbonnières rapportés aux 774 places recensées). Quelle ouverture !

## ASSOCIATION DE CHASSE DES PROPRIÉTAIRES TERRIENS D'HARBONNIERES

Au nom de l'association je souhaite vous présenter les vœux de bonne et heureuse année 2019. Que cette nouvelle année vous apporte réussite et santé. Que les difficultés vous soient épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et ceux de vos proches.

Le jeudi 02 Août 2018 à 20 heures l'association du bureau de chasse des propriétaires terriens d'Harbonnières a tenu son assemblée. La lecture du bilan écoulé et le détail de la situation financière démontrent la parfaite gestion et organisation de l'association.

### Le bureau a donc été reconduit.

Président : Michel PELLE

Vice-président : Daniel SCHIETEQUATTE

Secrétaire : Jean PACHLA

Secrétaire Adjoint : Fabrice MENNEQUIN

Trésorier : Philippe HUME

Trésoriers Adjoints : Chantal PELLE – Jean PACHLA

Membre : Philippe PECHON

Garderie : Jean PACHLA / Daniel SCHIETEQUATTE

Adjoint à la Garderie : Jean-Louis MOURIER / Olivier CARDON

Reconduction du Contrat de GARDIENNAGE avec la FEDERATION DEPARTEMENTALE des chasseurs de la SOMME : A cette occasion nous tenons à remercier Adrien ALLE récemment muté vers d'autres cantons pour son professionnalisme et les supports qu'il nous a fournis. Bienvenue à Claude SCELLIER qui, nous en sommes certains, possédant une parfaite connaissance de nos terrains pour y avoir déjà opéré quelques années en arrière nous apportera une aide précieuse

Piégeurs Agréés Nationaux :

Jean PACHLA / Daniel SCHIETEQUATTE

Aide Piégeur : Jean Louis MOURIER

Equipage déterrage « BEAU SEJOUR » et « LES AMIS REUNIS »

A ce jour l'association régularise ses dépenses avec les cotisations de ses adhérents et le prix de l'action 2018 qui est resté identique à celui de l'année précédente. Pour 2019 afin de faire face aux augmentations et ne pas être obligé de réactualiser à la hausse les cotisations nous souhaiterions comme de nombreuses associations d'Harbonnières bénéficier d'une subvention allouée par la commune.

Pour rappel les adhérents exerçant l'activité chasse sont résidents ou Natifs de la commune.

L'association a délivré pour cette campagne 42 cartes pour droit de chasse sur son territoire accompagnées chacune d'une bague nominative pour le prélèvement d'un lièvre.

Gibier d'apport rien de changé, 400 perdreaux et 100 faisans ont été lâchés sur les 750 hectares mis à disposition. Le plan de chasse au gros gibier avec l'attribution de 2 chevreuils et 2 sangliers a été reconduit et partagé avec les adhérents.

Le retour enregistré sur les prélèvements de cette campagne reste positif et encourageant.



Une étude réalisée du 1er Avril au 1er Septembre 2018 lors de la relevée des pièges (6h / 7h30) sur un circuit de 12 kms autour d'Harbonnières nous a permis de constater et d'enregistrer une partie de la mortalité du gibier occasionnée par la route.

1 brocard, 31 lièvres, 2 lapins, 3 perdrix, 17 faisans, 2 renards et 1 blaireau, soit 50% de l'attribution de notre plan de chasse accordé par la Fédération de la Somme.

La régulation des nuisibles indispensable reste d'actualité avec pour cette campagne écoulée : 19 renards, 9 blaireaux, 10 fouines, 287 corbeaux, 23 pies capturés sur le territoire de la commune d'Harbonnières. (piégeage, déterrage, tir de nuit) L'agrainage a été renforcé avec de nouveaux aménagements à divers endroits du territoire.

L'association a appliqué le port obligatoire du gilet fluo ORANGE (chasseur, porte carnier, accompagnant). Cette initiative a été approuvée à 100 % par les adhérents et les citoyens promeneurs de la commune.

### « LA SECURITE, NOUS AVONS TOUS UN ROLE A JOUER »

La société d'HARBONNIERES a été représentée au concours ST HUBERT SOMME le 20 octobre 2018 « Chasseur avec chien d'arrêt » et a obtenu une première place avec Jean PACHLA et sa chienne Setter Anglais FIOSA du CHAMP BOCQUILLON.

Le comptage de gibiers de printemps OBLIGATOIRE pour tous les adhérents aura lieu comme chaque année le dernier samedi du mois de mars. Rendez-vous sur la place du jeu de paume à Harbonnières pour 8h15.

Rappel : les demandes d'inscriptions pour entrer à l'association des propriétaires terriens sont à parvenir avant le 1er Juin 2019 Nous constatons régulièrement malgré une déchetterie accessible à proximité qu'une minorité d'individus ignore les règles environnementales et continue à se débarrasser de diverses ordures le long des chemins, talus, bois, etc... A cette occasion nous invitons nos adhérents à se responsabiliser en participant activement avec les agents communaux à la lutte contre ces déversements sauvages.

### « LA NATURE N'EST PAS UNE POUBELLE »

Le secrétaire, Jean PACHLA

## CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE « LA BELLE EPOQUE »

Le club du 3<sup>ème</sup> âge est ouvert à tous sans limite d'âge, tous les jeudis de 14h00 à 18h00 pour participer aux jeux de carte, belote, manille et jeux de société.

Nous avons aussi de charmantes dames qui tricotent et qui sont prêtes à vous accueillir pour rejoindre leur équipe.

Tous les premiers jeudis du mois, M. Miellé nous prépare un repas. Une collation nous est servie tous les jeudis après-midi. Nous remercions M. le Maire pour les locaux qu'il met à notre disposition afin de nous y rassembler.

Cette année, nous nous sommes rendu au parc Bagatelle, ce fut une belle journée tous ensemble.

Notre cotisation est de 14 euros à l'année.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

La Présidente, Mme Wittebolle

La Vice-présidente, Mme Meunier

## L'UNION SPORTIVE D'HARBONNIÈRES

Le Club de L'US HARBONNIERES continue son petit bout de chemin en cette année 2018/2019 avec à sa tête M. et Mme Clercq aidés par leurs dirigeants M. Devoye Christophe et M. Garrel Pascal pour les enfants, Mme Brunel Juliana pour les Séniors.

Cette année une équipe sénior a été créée, à la demande de nombreuses personnes. Nous comptons donc 19 séniors entraînés par M. Réty Antoine et arbitrés par M. Hincelin Tony et M. Hincelin David.

Une deuxième équipe de jeunes a dû être engagée, nous avons triplé notre effectif u8/u9. 6 filles ont intégré le club.

Pour la première fois nous avons fêté Halloween avec les enfants maquillés autour de jeux, et d'une crêpes party. D'autres manifestations avec les enfants sont prévues pour les vacances à venir.

Nous prévoyons d'organiser un loto quine en ce début d'année 2019, les dates et informations seront communiquées dès que possible.

Le club remercie M. Le Maire et son conseil, pour leur soutien, les bénévoles pour leur aide quotidienne, les joueurs pour leur engagement, ainsi que les supporters pour leur fidélité.



## STATUT QUO AU HARBONNIÈRES BILLARD CLUB

Cette saison le billard club a connu une année en demi-teinte en termes de résultats. En effet seul 3 titres de champion de Somme individuel ont été obtenus par les membres. Didier Billoré aux 3 bandes nationale 2 et Stéphane Caillet à la bande nationale 3 et biathlon 2. Des titres qui n'ont pu être glorifiés par leurs participations en finale des Hauts de France, le niveau des adversaires étant trop relevés.

En championnat interclub, l'équipe représentée par Noël HERBIN son capitaine, s'est hissée jusqu'en demi-finale, battue par Albert « aux penaltys ».

En Coupe de France jeux de série et 3 bandes, les 2 équipes n'ont pu réussir à se sortir des phases régionales. Nous nous consolons néanmoins d'un effectif qui ne diminue pas et voit même le retour à la compétition de certains licenciés après plusieurs années de coupure.

Nous remercions la municipalité pour l'aide apportée au bon fonctionnement de cette association qui fête en ce mois de décembre 2018 son 20<sup>ème</sup> anniversaire.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2019 et nous vous invitons à venir découvrir la pratique du billard français.

## ASSOCIATION « HARBO'SPORT » D'HARBONNIERES ET ENVIRONS

L'année 2018 a été marquée par le départ de Mme LEFEBVRE (Secrétaire) et de Mme ROS (Présidente) du bureau. Nous tenons à remercier Mme ROS pour son dévouement au sein de l'association pendant ces 34 années.



En 2018 arrive donc un nouveau bureau composé de Sylvie DECROIX (Présidente), Isabelle MIELLE (Trésorière) et Sandrine LEPAGE (Secrétaire). Depuis octobre 2018, l'association connaît une renaissance par sa nouvelle dénomination : Association « HARBO'SPORT ».

Une initiative a été mise en place, avec l'organisation d'une journée Portes Ouvertes qui a eu lieu en juin, celle-ci ayant permis de faire découvrir une partie des cours qui sont proposés par HARBO'SPORT.

En septembre 2018, HARBO'SPORT a animé les rues d'Harbonnières pour la réderie. Le soleil brillait, il faisait chaud mais nos deux animatrices étaient présentes. Nous remercions Stéphanie pour sa participation avec les KIDS et Sylvie pour la Zumba et le Strong by Zumba. Et un grand merci à tous nos participants et participantes.



Ce sera avec un grand plaisir qu'HARBO SPORT vous retrouvera le samedi 8 décembre pour le TELETHON.

Vous pouvez nous retrouver aux cours de :

- STEP le lundi de 20h à 21h
- ZUMBA KIDS (de 4 ans à 12 ans) le mardi de 18h30 à 19h15
- RENFORCEMENT MUSCULAIRE le jeudi de 19h à 20h
- ZUMBA le jeudi de 20h10 à 21h10
- STRONG BY ZUMBA le jeudi de 21h15 à 22h15

Pour plus de renseignements :

Mme DECROIX au 06.83.38.66.90, ou Mme LEPAGE au 06.70.16.38.51  
ou Mme MIELLE au 03.22.85.80.47.

HARBO'SPORT vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Sportez-vous bien !

Le Bureau « HARBO'SPORT »  
Sylvie, Isabelle et Sandrine



## NUMÉROS UTILES

### SERVICES D'URGENCES

- GENDARMERIE : 17
- SAMU : 15
- POMPIERS : 18

### MEDECINS DE GARDE :

Composez le 15

### LES MEDECINS

- Cabinet médical :
- Dr GERARD
- Dr GUYOT
- Dr SUEUR
- Dr LAUMONT
- Dr LECIGNE
- Dr BOISDIN
- 2, rue Georges Clémenceau  
03 22 88 03 44
- Dr CORDIER 03 22 88 13 90  
22 avenue Jules Ferry

### LES DENTISTES

- Dr BIET 03 22 88 00 22
- Dr GAMELON 03 22 88 03 29

### KINESITHERAPEUTES

- M. CHICANDARD 03 22 88 01 46
- Melle LOGEZ 03 22 88 15 18
- Mr WILLAME 03 22 87 20 05
- Mme DESIMEUR 03 22 88 15 18
- Mme GACEL 03 22 87 20 0 5

### PODOLOGUE - PEDICURE

- Mme SY - TERRIER 03 22 84 85 08

### SAGE – FEMME

- Mme POIGNET 03 22 88 03 44

### ANGIOLOGUE

- Mr CAULIER 03 22 88 03 44

### DIETETICIENNE/NUTRIONNISTE

- Mme GOUBET 03 22 88 03 44

### ORTHOPHONISTE

- Mme PAVELEK 03 22 84 85 08

### CLINIQUE VETERINAIRE

- Dr POTHET 03 22 88 18 02

### INFIRMIER(E)S

- M. DURAND 03 22 85 86 07
- Mme GOSSET 03 22 85 86 07

### CENTRE MÉDICO SOCIAL

- 03 60 03 45 40

### PHARMACIE

- Mme Florence HUYGHE
- Tél. : 03 22 85 80 20

### URGENCE :

- Gaz GDF  
0 810 433 080
- Électricité EDF  
0 810 333 080
- Nantaise des Eaux :  
08 20 85 04 07

## SALLE POLYVALENTE

Pour utiliser la salle polyvalente (capacité maximum : 270 personnes), prendre contact avec la mairie. Pour les personnes habitant Harbonnières, il en coûte 190€ par jour pour la location de la salle (le 2<sup>ème</sup> jour étant accordé pour le nettoyage), 100€ par journée supplémentaire, 100€ pour un vin d'honneur. Les autres personnes ou entités doivent s'acquitter de 340€ par jour, 180€ par journée supplémentaire et 180€ pour un vin d'honneur. La mise à disposition de la salle polyvalente comprend la salle, la cuisine, les tables, les chaises, les vestiaires et les sanitaires. Les couverts sont en sus.

## ARTISANS - COMMERÇANTS

### Boulangerie

Mr DESAVOY Quentin  
Ouvert du Lundi au Samedi  
Tél.: 03 22 85 80 28

### Les Serres du Bois du Sart

Tél.: 03 22 85 38 68

### Boucherie - Traiteur

M. et Mme MIELLE  
Ouvert du Mardi au Samedi  
Tél.: 03 22 85 80 47

### Couverture Charpente Placo

M. CARON Christopher  
Tél. : 03 64 27 64 21

### Menuiseries PVC & Alu ...

M. Jacky CARLU  
Tél. 06 08 01 40 55

### Peinture Décoration

M. Patrice VIGNON  
Tél. 03 22 85 70 30

### Grimpeur Elagueur

Taille d'arbres de toutes sortes,  
Haies, Tontes et Entretien divers  
KAISER Alexis  
Tél.: 03 22 85 86 41 - 06 11 13 00 55

### Paris coiffure

Mme Véronique TUYTTENS  
Ouvert du Mardi au Samedi  
Tél.: 03 22 85 86 36

### Electricité Générale

Fabrice LEBRUN  
Tél. 03 22 85 49 92

### Garage

M. Jacky ROUSSELLE  
Ouvert du Lundi après-midi  
au Samedi  
Tél. : 03 22 85 80 61

### Harbonnières grill

Tél.: 03 22 83 84 93

### Carrosserie - Tôlerie - Peinture

▪ M. MAGALHAES Pascal  
Tél. : 06 20 92 21 21

### Animation

▪ Animateur DJ  
Stéphane ROUSSEAU  
Tél. 06 71 74 52 00

▪ M Ludovic BONNIERE  
06 20 82 75 38



LA POSTE

Tél. 03 22 85 80 59  
Horaires d'ouverture  
Fermeture le lundi  
Mardi, jeudi, vendredi :  
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Mercredi et Samedi :  
de 9h à 12 h

# L'église d'Harbonnières

## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE D'HARBONNIÈRES

Je commencerai, au nom de l'Association, par vous présenter tous mes vœux de santé pour vous-même et vos proches ainsi que mes vœux de réussite pour vos projets.

### Un petit rappel :

Notre église est un monument de style gothique de la période flamboyante, connu pour son appellation de "petite cathédrale du Santerre". Monument en pierres en forme de croix latine, avec nef, collatéraux, transept et abside polygonale. Bas-côté avec fenestration de style exceptionnel. Commencée au XVe siècle par la nef, la construction se poursuit jusqu'au XVIIe siècle. Clocher carré à pans coupés, sa coupole élégante est terminée par une lanterne et une flèche.

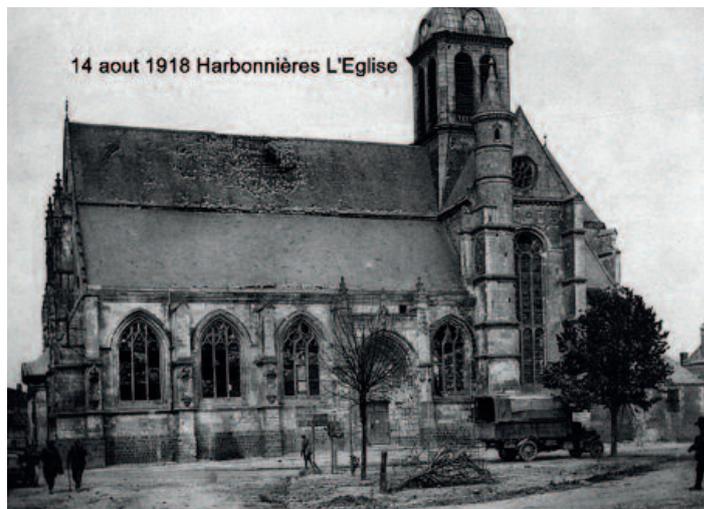
Notre petite cathédrale est répertoriée « monument historique » depuis le 11 septembre 1906.

Journée du patrimoine du 15 septembre 2018 :

Dans le cadre des journées ensoleillées du patrimoine, l'église Saint Martin surnommée « la petite cathédrale du Santerre » dévoile ses secrets.

### L'église sauvée des eaux :

Gérard Leplat, ancien notaire, a créé l'association de sauvegarde de l'église le 7 avril 1995. Grâce à la souscription qu'il a suscitée, il a pu obtenir des financements auprès d'administrations gérant les monuments historiques et les affaires culturelles mais aussi auprès de la commune et des politiques régionaux. A l'époque ces financements ont permis de faire face aux urgences et de mettre l'ouvrage hors d'eau avec la réfection d'une grosse partie de la charpente et de la couverture complète de la nef. Lors de l'assemblée générale du 9 avril 2010 et suite au décès de Gérard Leplat, Manoli Target, adjoint du Maire, a été élu président de l'association.



Ces dernières années, de nombreux travaux ont été effectués : travaux de toiture, rénovation de la sacristie, réparation du clocher, du plancher, restauration des remparts et contreforts, purge et blocage des maçonneries, réparation et entretien de l'orgue, restauration des vitraux, rénovation de l'intérieur de l'édifice par le biais du chantier d'insertion.



Dans le cadre des journées du patrimoine, plusieurs manifestations ont eu lieu autour de ce bâtiment

- exposition de photographies
- visites planifiées et guidées par Jean-Pierre Jourdin tout au long du week-end. L'église est devenue un lieu d'exposition ouvert à tous. A travers 600 photos, les visiteurs ont pu admirer des documents représentant les

# L'église d'Harbonnières

différentes scènes de la vie des habitants d'Harbonnières et des communes environnantes pendant la Grande Guerre dont on célèbre cette année le centenaire.

-récital d'orgue comportant de la musique classique suivi d'improvisations proposé au public par Célestin Vanneufville. Notons que l'orgue repose sur une tribune qui se trouve au revers de la façade occidentale. Il se compose d'un buffet à deux corps ; le positif avec ses trois tourelles et ses deux plates faces et le grand buffet, avec ses cinq tourelles séparées entre-elles par des petites plates faces de deux tuyaux et couronnées de statues d'anges musiciens.

## Des élus mobilisés :

Au nom des membres du conseil de l'association de sauvegarde de l'église, Manoli Target a été très heureux d'accueillir le maire de la commune, Régis Ventelon , le président de Terre de Picardie, Philippe Cheval accompagnés de différents élus. « il a fallu beaucoup de patience et d'observation pour recueillir toutes les données relatives à cette église, tant au niveau des archives qui ont été entièrement dépouillées qu'au niveau de la recherche des lumières, des ambiances, des couchers de soleil et des témoignages retraçant les souvenirs » a dit le président dans son allocution d'accueil. Aussi a-t-on retracé l'histoire de l'église St Martin d'Harbonnières, de ses origines jusqu'aux restaurations les plus récentes et souligné ses principales caractéristiques qui s'intègrent dans l'identité culturelle monumentale du Santerre. A ce jour, celle que l'on dénomme couramment « la petite cathédrale du Santerre » est classée parmi les monuments historiques.

Deux formations pour un concert.

Le bouquet final de ces journées du patrimoine fut deux ensembles pour un concert. Variété des styles, fraîcheur des thèmes choisis, qualité des interprétations, les œuvres présentées par la clé de Somme de Corbie et par l'orchestre les " amis réunis de Rosières. Unis dans l'église Saint Martin d'Harbonnières, ces deux formations ont plu et ont donné du plaisir à un public amateur de musique de qualité. Ils ont présenté une facette particulièrement intéressante de leur talent avec un répertoire moins classique que celui auquel ils nous ont habitués. Ils se sont résolument penchés avec bonheur sur des chants et musiques de la chanson française : Aznavour, Johnny Hallyday, France Gall, Barbara, Florent Pagny...et en clôture << Mon amant de Saint Jean >> interprété par les deux formations. « Les 20 œuvres interprétées lors de ce concert mettent en évidence le dynamisme reconnu de ces deux formations qui gardent leur jeunesse et se fortifient » ont commenté les auditeurs.

Ce samedi-là, le public était satisfait puisqu'à l'issue de cette audition, une vibrante ovation saluait les remarquables prestations des musiciens et choristes.

## EN CONCLUSION

**Notre monument sollicite beaucoup de rénovations, l'objectif de l'association est de palier au maximum au coût de ces dernières.**

**La commune ne peut pas financer les travaux en fonds propres.**

**Nous comptons sur vous, généreux donateurs, une participation, si petite soit-elle, nous permettrait de garder espoir et de continuer les actions pour lesquelles l'association œuvre.**

Merci à tous

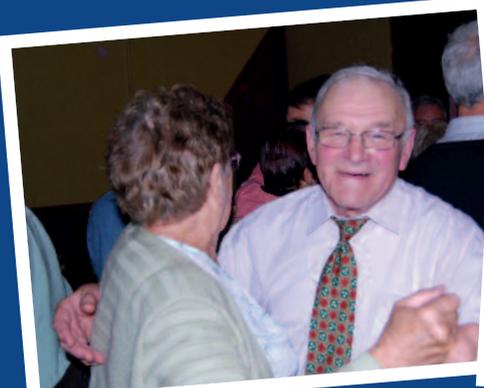
Le président Manoli TARGET



# Zoom sur...



# Le repas des aînés



## CENTENAIRE, ÇA N'EST PAS TOUS LES JOURS, SURTOUT QUAND IL S'AGIT DE LA LIBÉRATION DU SANTERRE LE 8 AOÛT 1918.

Ce 3 août 2018 au soir, à Harbonnières la foule s'était déplacée pour l'inauguration de l'exposition photographique au Foyer de Vie Notre Dame. Accueillis par les résidents et Madame la directrice, les visiteurs ont entendu Monsieur Régis Ventelon, Maire d'Harbonnières, présenter dans son discours inaugural, les événements de la libération de notre commune le 8 août 1918.

La population était accompagnée des élus de la communauté de communes et de son Président, de Madame Maille Conseillère Départementale.

Monsieur Jourdin et le Souvenir Français ont illustré par de très nombreuses photographies d'époque quelle fut la vie des soldats et des civils à Harbonnières du 28 août 1914 jusqu'au début des années 20. Nous avons pu, aussi, mesurer les indescriptibles dégâts subis par notre village.

Ensuite et en bon ordre, les portes drapeaux ouvrant la marche, les participants se sont rendus au cimetière pour honorer les combattants français inhumés au Carré Militaire. Monsieur le Maire, Régis Ventelon a ravivé la flamme du souvenir et des gerbes de fleurs ont été déposées par la municipalité et le Souvenir Français. Puis entraîné par la musique militaire et en portant des flambeaux, le défilé s'est reformé pour se rendre au bivouac de l'association 14-18 En Somme où l'amener des couleurs marquait la fin du jour.



Le lendemain dès 8 heures, c'était l'effervescence dans notre bourg, chacun s'interpellait avec vivacité et bonne humeur, il faisait beau, une journée mémorable débutait. Accueillie par Monsieur Régis Ventelon, maire d'Harbonnières, et rassemblée dans l'église pour un service religieux œcuménique, l'assistance recueillie a entendu la prédication du pasteur protestant qui associait ses prières à l'abbé Dubled. Le jeune Célestin Vanneufville faisait sonner les grands orgues d'Harbonnières pour manifester la solennité de la célébration.

Puis, comme prévu, tout s'est enchaîné rapidement. Les autocars spécialement affrétés ont embarqué autorités, portes drapeaux et participants vers le cimetière britannique du Bois du Sart (HEATH CEMETERY) où les attendait le détachement militaire de dix soldats australiens commandé par le colonel Scott Clingan et son adjoint.

Parmi l'assistance, outre le représentant des anciens combattants Canadiens, Monsieur Desrosiers, le Délégué Militaire Départemental, le Colonel Boulard du SDIS et de nombreuses autres personnalités, on remarquait la participation de familles britanniques et canadiennes ayant fait spécialement le déplacement. Madame Estelle Castro, spécialiste des populations du Pacifique représentait les familles des Australiens Aborigènes tués sur notre sol. Une très longue cérémonie a permis, dans le recueillement, de rendre un hommage appuyé à tous ces soldats venus de tous les continents délivrer notre pays. En point d'orgue Monsieur Pachla, colombophile émérite, a effectué un lâcher de pigeons, symbole de la paix et également symbole de la présence des esprits des combattants qui était ressentie fortement.

# Centenaire de la libération du santerre



La cérémonie d'hommage se continuait par un défilé depuis le parc du château jusqu'au monument des enfants d'Harbonnières morts pour la patrie. La fanfare des Amis Réunis, les figurants, les soldats australiens et les jeunes sapeurs pompiers avaient formé le carré. Monsieur le Maire fit l'appel aux morts, un écho répondait qu'ils étaient morts au champ d'honneur. Fleurs, sonnerie aux morts, hymnes nationaux, silence et recueillement marquèrent l'hommage rendu cent ans après.

Pour remercier l'assistance la commune offrait un vin d'honneur bien apprécié. La journée se poursuivait par un banquet patriotique animé par la cornemuse du Piper, Monsieur Jumel. La visite des différentes expositions, le bivouac, les photos du souvenir français, le stand australien de Madeleine Dubois et Georges Meunier, le stand des poilus dans l'école a occupé une bonne partie de l'après midi qui était également illustrée par la conférence de Mademoiselle Nacera Zerdab, Historienne d'Harbonnières. Elle accompagna son propos par une présentation vidéographique qui permit de comprendre l'enchaînement des événements aboutissant à cette grande victoire du 8 août qui a marqué le début des cent

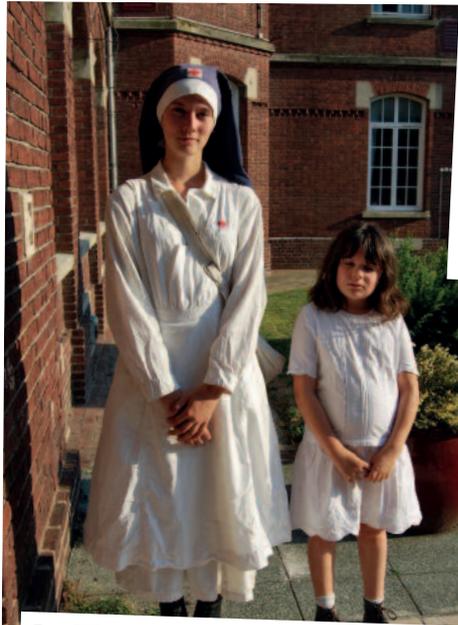
jours avant l'armistice. Pour clore cette longue journée, la VERMANDOISE et ses choristes ont présenté un spectacle qui associait chants et lectures de lettres de soldats.



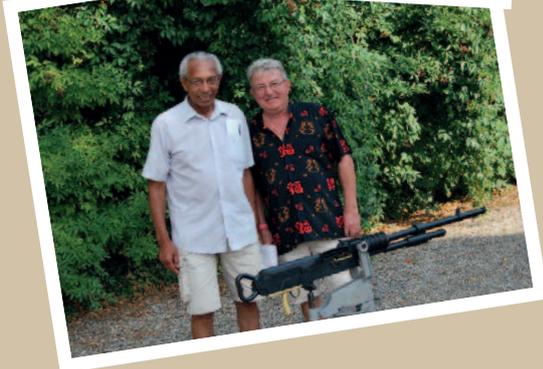
L'union fait la force et le succès des entreprises, chacun le sait ; en cette journée du souvenir cet adage a encore été démontré. Des bénévoles du comité des associations ont apporté leur concours aux élus de la municipalité qui s'étaient attachés la participation active des adhérents du comité de Rosières du Souvenir Français ; la communauté de communes Terre de Picardie ayant largement financé les dépenses engagées. Nous sommes assurés que la reconnaissance que nous devons à tous nos soldats français et alliés qui ont sacrifié leur vie pour la libération de notre territoire ne s'éteindra pas au lendemain du centenaire ; la ferveur manifestée par nos concitoyens et leurs enfants de notre village et de la région en témoigne pour les années qui viennent.



# Centenaire de la libération du santerre



= 2 2 =



# Etat civil 2018

## Nous leur souhaitons la bienvenue

|  |            |              |
|--|------------|--------------|
| FARCY Charlotte  | 04/01/2018 | HARBONNIERES |
| CALIS DELIERE Bryan, Michel, Christian                         | 16/01/2018 | AMIENS       |
| ZAPPARATA Émilio, Amédée                                       | 16/01/2018 | AMIENS       |
| DECROCC Malonn, Jimmy, René                                    | 17/01/2018 | PERONNE      |
| DUBAS Anaë   | 18/01/2018 | AMIENS       |
| PELLETIER Wesley Emmanuel Louis Jeannot                        | 05/03/2018 | AMIENS       |
| GEORGES Gabriel Gilles Denis                                   | 31/03/2018 | PERONNE      |
| PLACET Lucas Jean-Pierre Francis                               | 03/05/2018 | AMIENS       |
| HORQUIN Timéo Thierry Arnaud                                   | 06/06/2018 | AMIENS       |
| GERVAIS OUTREQUIN Ilyanah Françoise Brigitte                   | 01/08/2018 | AMIENS       |
| LANGLET Lyna   | 16/08/2018 | AMIENS       |
| PECIC Giulia   | 01/09/2018 | AMIENS       |
| RICHARD Zélie Angélique Christelle Arlette Mireille Jacqueline | 06/09/2018 | AMIENS       |
| TOURNAND Anaëlle Axelle Marie Aurélia                          | 13/10/2018 | AMIENS       |
| TOURNAND Maelle Axelle Marie Aurélia                           | 13/10/2018 | AMIENS       |
| LEROY Nelya Muriel Patricia                                    | 11/10/2018 | AMIENS       |
| LAURENT Raphael Yohan Marc Jean-Philippe Kévin                 | 21/10/2018 | AMIENS       |
| SIMON Abby Paulette Marcelle                                   | 13/12/2018 | AMIENS       |
| PETIT Hugo, Laury, Jean-Marc, Gérard                           | 17/12/2018 | AMIENS       |



## Ils se sont unis

### Mariage

|   |            |
|---|------------|
| Mme Dorothée MONIER et Mr Cyril QUIGNION    | 10/02/2018 |
| Mme Mathilde FRASSAINT et Mr Bastien LANGE  | 19/05/2018 |
| Mme Charlotte POLLET et Mr Matthieu BROCHER | 04/08/2018 |
| Mme Sylvie BELLEGUEULLE et Mr Gérard SOREL  | 04/08/2018 |
| Mme Virginie RAS et Mr William RIQUET       | 25/08/2018 |
| Mme Samantha EUGENE et Mr Guillaume BOILEAU | 08/09/2018 |
| Mme Ludivine LEGUAY et Mr Frédéric GADRE    | 15/09/2018 |
| Mme Sandrine ALLART et Mr Maxime LENEUTRE   | 22/09/2018 |



### Pacs

|  |            |
|--|------------|
| Mme TROCME Oriane et M. Johan LAMARRE        | 20/02/2018 |
| Mme SERY Aurélie et M. Sébastien DERNIER     | 12/04/2018 |
| Mme JEAMBEL Emmanuelle et M. François BATOUL | 30/07/2018 |
| Mme Océane AHMED et M. Maximilien DECROCC    | 13/08/2018 |
| Mme Julie BRUNISHOLZ et M. Pascal MAGALHAES  | 18/12/2018 |

## Ils nous ont quittés

|                                    |            |                |
|------------------------------------|------------|----------------|
| M. SAUVAL Michel                   | 16/03/2018 | BRAY SUR SOMME |
| M. LEBRUN Philippe                 | 27/04/2018 | AMIENS         |
| Mme DESVIGNES Vve GARIN Jeannie    | 29/04/2018 | CORBIE         |
| Mme DELAPORTE Vve CHELLÉ Monique   | 11/05/2018 | CORBIE         |
| M. LECAILLET Lucien                | 15/05/2018 | ALBERT         |
| Mme DESSAU Vve LEBRUN Elisabeth    | 24/07/2018 | ROYE           |
| M. LAROCHE James                   | 07/08/2018 | HARBONNIERES   |
| Mme AUBOIS Vve HENRY Suzette       | 02/09/2018 | HARBONNIERES   |
| M. PLESNAGE Lionel                 | 24/09/2018 | HARBONNIERES   |
| M. DARRAS Eric                     | 01/10/2018 | ROYE           |
| M. HUE Didier                      | 11/10/2018 | HARBONNIERES   |
| Mme GODEFROY Monique               | 27/10/2018 | AMIENS         |
| M. ZERDAB Cherif                   | 04/11/2018 | AMIENS         |
| Mme BETTE Vve FLAMENT Yvette       | 15/11/2018 | PERONNE        |
| Mme ROBASZEK Vve MENDAK Wladyslawa | 28/11/2018 | MONTDIDIER     |
| M. FLAMENT Eric                    | 08/12/2018 | HARBONNIERES   |
| M. CHARPENTIER Guy                 | 08/12/2018 | AMIENS         |



## MAIRIE d'HARBONNIERES

Tél. 03 22 85 80 50 - Fax : 03 22 85 77 29 - Email : mairie-harbonnieres@wanadoo.fr - accueil-harbo@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00-12h et 14h00-17h00 - Fermeture le mercredi

*Pour rencontrer le Maire ou ses adjoints, prendre contact avec la mairie.*